

MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

07 FEVRIER 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 07 février, à 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présents : Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole. LEPETZ Joëlle. LOPEZ Lydia. MM. ALBERTINI Michel. BERNARD Eric. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. SCORDO Rémi. VIVINE Serge. VOISIN Jean-Marc.

Absente excusée : Mme RUSCH Elodie

Absente : Mme GERRIET Charline

Secrétaire de séance : M. BERNARD Eric

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ▶ **DÉCIDE** d'offrir la carte avantages jeunes aux jeunes de la commune âgés de 10 à 25 ans.
- ▶ **DÉCIDE** de verser aux enfants et adolescents domiciliés dans la commune une participation financière :
 - de 50% du montant facturé (accueil loisirs sans hébergement, mercredi, samedi, vacances).
 - de 60 € à aux élèves fréquentant l'école primaire, le collège ou le lycée et participant à un séjour scolaire ou linguistique effectué durant l'année (une seule participation par élève)
 - de 60 € à chaque enfant participant à un séjour en colonie de vacances (une seule participation par enfant).
- ▶ **DÉCIDE** (1 voix contre) de valider les tarifs funéraires comme suit à compter du 08 février 2022 :
 - Concession cimetière, Concession colombarium ou Cavurne, un seul et unique tarif de 100 € pour une durée de 30 ans.
- ▶ **DÉCIDE** l'achat de 2 défibrillateurs à SCHILLER FRANCE SAS.
- ▶ **DÉCIDE** de confier, pour l'année 2022, les travaux d'entretien des espaces verts au C.A.T. "Les Glycines" de CRAMANS.
- ▶ **APPROUVE** l'acquisition d'un candélabre à CITEOS.

- ▶ **APPROUVE** l'acquisition d'un poteau incendie à SOGEDO.
- ▶ **APPROUVE** l'achat de pots de fleurs à IDEO EQUIPEMENTS.
- ▶ **DECIDE** de s'opposer à la désaffiliation de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Jura à compter du 1^{er} janvier 2023 (contre : 9 ; Abstention : 2).
- ▶ **DONNE** 3 avis favorables et 8 abstentions sur l'arrêt du projet RLPI.
- ▶ **APPROUVE** l'achat d'un pare ballons à DECATHLON PRO.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Courrier de remerciements de la mairie d'Aumur.
- M. ALBERTINI Michel, étant 4^{ème} adjoint, Mme RUSCH Elodie devient déléguée titulaire à la commission de contrôle des listes électorales.

Le Maire,



Joëlle LEPETZ